

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1995)
Heft: 81

Artikel: La Garde Suisse d'Avignon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847917>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

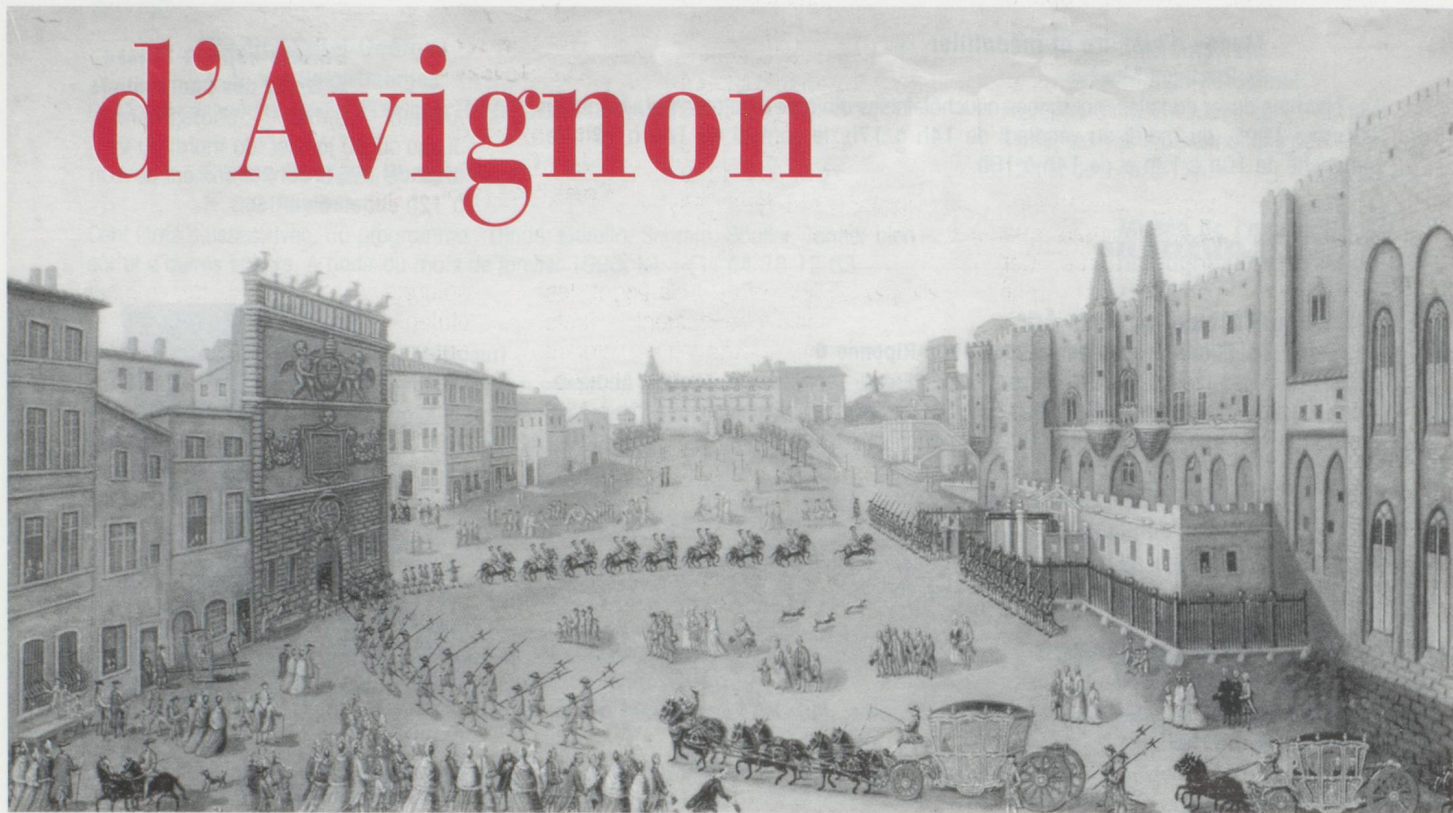
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Garde Suisse d'Avignon



L'entrée d'un Vice-Légat au Palais des Papes, tableau de Claude Marie Gordot peint en 1774, et exposé au Musée Calvet d'Avignon.

Siège de la papauté, puis résidence des Papes, Avignon resta un Etat pontifical jusqu'en 1791. Et c'est ainsi que le fameux Palais des Papes y abrita une Garde Suisse pendant plus de deux siècles. Grâce au livre de Jacques Michel, "Avignon et ses Suisses", nous pouvons faire la connaissance de cette garde d'élite, et de certains des hommes qui l'ont composée.

Jacques Michel est originaire de Nancy, et rien ne le destinait particulièrement à s'intéresser à la présence des régiments suisses en France. Pourtant, après un voyage en Suisse, il prend l'habitude de rechercher les traces de ces soldats venus se mettre au service des rois de France. Il découvrit par hasard l'existence de la Garde Suisse d'Avignon, et surtout le fait qu'elle était constituée de véritables Suisses, c'est-à-dire de citoyens des Louables Cantons, comme on disait à l'époque. Douze ans de travaux ont abouti à ce livre, « Avignon et ses Suisses », dont Jacques Michel a terminé la rédaction en 1791, année du 700^{ème} anniversaire de la Confédération. Les archives d'Avignon et du Vaucluse ont bien souvent conduit Jacques Michel jusqu'en Suisse, pour retrouver la

trace de ces hommes, venus de Lucerne, de Soleure ou de Fribourg. Il a vérifié chaque information, soucieux de reconstituer avec certitude l'itinéraire des Suisses d'Avignon, et de leurs enfants.

Après la création de la Garde Suisse à Rome en 1506, le Pape leur décerna le titre glorieux de « Défenseurs de la liberté de l'Eglise ». Il sollicita ensuite leur concours chaque fois qu'une nouvelle garde était instituée dans les Etats pontificaux où résidaient ses légats : à Ravenne, Bologne, Rimini, Ancône et Ferrare. Le 10 avril 1565, une alliance était conclue entre Pie IV et les cinq cantons de la Suisse centrale. Le Pape s'engageait à fournir une aide financière et militaire aux cantons catholiques au cas où ils seraient attaqués, et à n'enrôler dans sa garde personnelle, que des Suisses fidèles à la foi traditionnelle.

A la fin du XVI^{ème} siècle, la France est en proie aux guerres de religion. Des milliers de protestants sont systématiquement massacrés dans la nuit du 23 au 24 août 1572, lors de la Saint-Barthélémy. Les affrontements se multiplient dans toutes les régions de France, opposant ainsi Avignon à Orange, que l'on surnomme alors « La petite Genève ». Le Pape, inquiet du sort de la ville pontificale, décida d'y renforcer sa représentation. Il commença par nommer un Vice-Légat, qui devait résider à Avignon, le cardinal d'Armagnac. A peine installé dans ses nouvelles fonctions, ce dernier résolut d'augmenter la capacité de résistance de la cité, et obtint du Saint-Siège la création d'une Garde Suisse. L'arrivée des Suisses à Avignon remonte probablement à l'année

1573. La garde compte vingt hommes, et complète l'armée du Vice-Légat, qui compte une compagnie de cheveu-légers, une maréchaussée, et une compagnie d'infanterie. La majorité des hommes venus servir le Pape à Avignon étaient originaires des cantons de Fribourg, Soleure, et Lucerne. Quant au capitaine, désigné par le Vice-Légat, il était, d'ordinaire, un gentilhomme italien.

Les Suisses d'Avignon portent sensiblement le même costume que leurs compatriotes de Rome. Cet uniforme coûte si cher que, par mesure d'économie, on renonce à le changer chaque année pour se contenter de ne remplacer que les habits véritablement usés. Pourtant, ces dépenses sont couvertes par le Saint-Siège, tout comme la solde des Suisses. Le trésorier des

troupes devait prévoir également l'entretien et le renouvellement des armes. Outre le coût, se posait le problème de trouver un artisan capable de réaliser l'attribut des gardes suisses : la hallebarde. En 1758, on ne trouvait personne à Avignon qui sût fabriquer ce type d'arme et les Suisses se contentèrent de faire réparer les hallebardes fatiguées.

Garde d'honneur du Vice-Légat, les vingt Suisses réhaussaient le faste de sa suite, même s'ils n'étaient pas seulement des soldats d'apparat. Ils assuraient d'abord la protection du représentant du souverain pontife lors de ses fréquents déplacements en ville. Avignon compte

un archevêché, sept paroisses, plusieurs couvents et un hôtel de ville. Les occasions de visites ne manquent donc pas. Cependant, la Garde suisse n'accompagnait jamais le Vice-Légat au-delà des remparts de la ville.

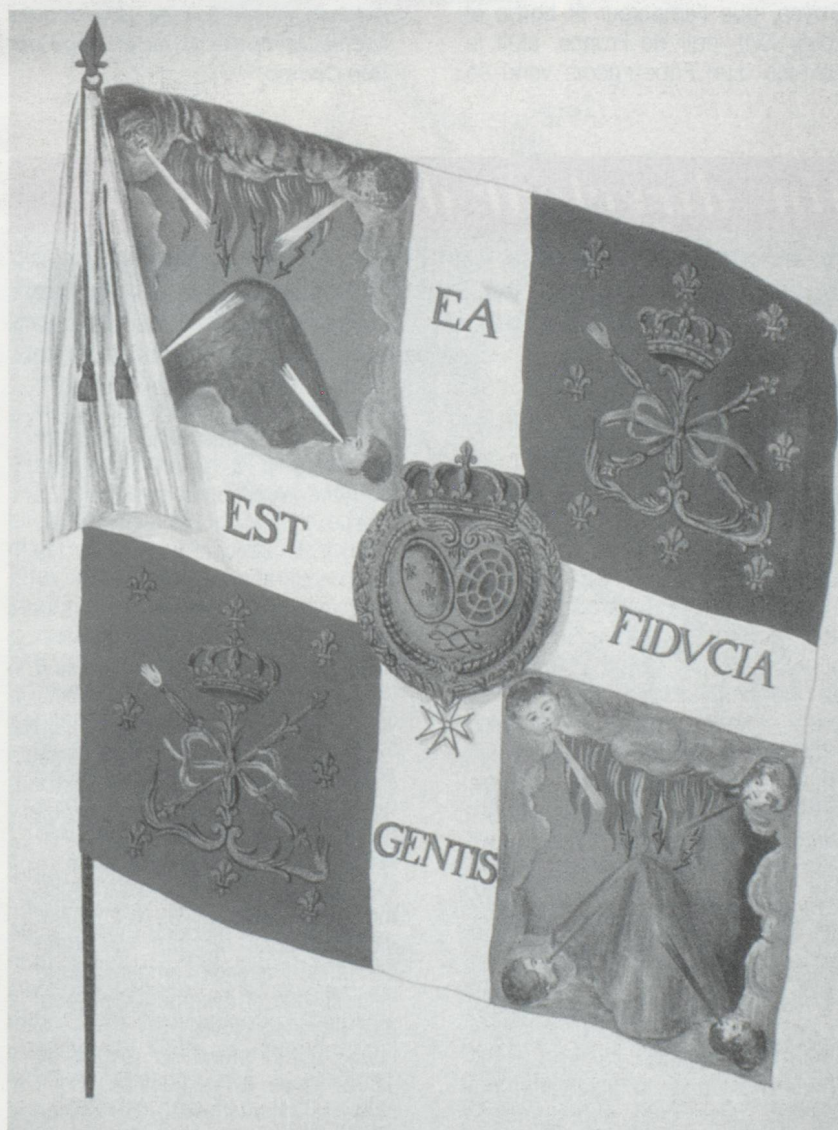
Si les visites représentaient le quotidien dans l'emploi du temps du Vice-Légat, une autre de ses activités majeures revêtait un caractère plus

solennel : les processions. Elles étaient nombreuses à Avignon, et pouvaient durer plusieurs heures. La procession des Pénitents Gris, donnée le 20 juin 1751, en est une bonne illustration. Deux brigades de la maréchaussée d'Avignon ont ouvert la marche, en veillant à ouvrir le passage aux pénitents. Les mandataires des diverses compagnies de pénitents marchaient les premiers, suivis de deux cents pénitents, et tous portaient des flambeaux. Ce premier groupe était suivi d'une fanfare, venaient ensuite dix-huit encensoirs, puis la Croix des pénitents d'Avignon portée par un frère aux pieds nus. Plusieurs centaines de pénitents suivaient, auxquels s'ajoutaient de nombreux chœurs et des porteurs de flambeaux, corbeilles de fleurs, brûle-parfums. Après quoi, les spectateurs voyaient enfin passer le dais, alors que le Vice-Légat, sa Garde Suisse et sa compagnie de cheveu-légers fermaient le cortège.

Etat pontifical, Avignon était une halte presque obligée pour tout ce que l'Europe comptait de voyageurs illustres, ce qui donnait lieu à d'autres défilés somptueux. Tous les cardinaux envoyés par le roi de France vers le Pape, tous les nonces que celui-ci nommait en France sont passés par Avignon, et chacun a eu l'honneur d'une entrée officielle. L'une des premières à laquelle participa la Garde Suisse fut celle de Catherine de Medicis, le 19 novembre 1600. A chaque visite d'un roi de France, les Suisses d'Avignon retrouvaient les fameux Cent-Suisses, qui composaient la célèbre garde du souverain.

Voilà pour l'image publique des Suisses venus se mettre au service

“ A chaque visite d'un roi de France, les Suisses d'Avignon retrouvaient les fameux Cent-Suisses... ”



Ea est fiducia gentis (Voilà la fidélité de cette nation), c'est la devise qui figurait sur le drapeau des Cent-Suisses de la Garde des rois de France.

du Vice-Légat d'Avignon. L'intérêt et l'originalité du travail réalisé par Jacques Michel est de nous faire connaître la vie quotidienne de ces hommes et de leurs familles. Loin des fastes du Palais, on entre dans la destinée de ces migrants, dont les noms seront souvent modifiés au fil du temps. Ainsi, Blochliger devint Bloquicoeur, et même Blokacar, et un Helvète originaire d'Uznach se retrouve, dans les registres, né à Ouchenor ! C'est que la langue allemande n'était guère familière aux Avignonnais, dont l'accent posait tout autant de problèmes aux Suisses fraîchement arrivés.

Mais ces difficultés d'intégration ne duraient qu'un temps, et ne représentaient qu'un désagrément lié à la vie d'expatrié. Plus graves étaient les aléas de la politique. Par trois fois, à l'occasion de désaccords avec le Saint Siège, le roi de France annexa le territoire d'Avignon. Le Vice-Légat fut alors obligé d'abandonner le Palais, et de licencier ses

Suisses qui se retrouvèrent parfois au service des représentants du roi de France.

Le livre de Jacques Michel nous permet aussi de savoir ce qu'il est advenu de certains Suisses et de leurs proches, après la suppression de la Garde Suisse d'Avignon, en juin 1790. En 1801, sur les vingt gardes présents dix ans plus tôt, six sont morts, neuf sont retournés vivre en Suisse, et cinq ont choisi de rester dans leur ville d'adoption. Il faut dire que la période révolutionnaire, caractérisée par les horreurs et l'instabilité, les avait incités à partir.

A travers les alliances contractées par les gardes Suisses et leurs descendants, Jacques Michel nous fait découvrir des destins humains, certains tout à fait banals, d'autres extraordinaires ou bien sombres. Monseigneur de Boulogne, aumônier de Napoléon Ier, évêque de Troyes, que l'empereur fit baron et Louis XVII, pair de France, était le petit-fils d'un Fribourgeois venu se

mettre au service du Vice-Légat d'Avignon. On trouvera également les détails de la vie de Marie-Anne Couster, qui perdra son mari dans la tourmente révolutionnaire, et mourra sans argent, à l'hôpital.

Aujourd'hui, Jacques Michel continue de se consacrer aux Suisses d'Avignon. Les points à approfondir ne lui manquent pas, et chaque découverte est la source d'une nouvelle recherche. De générations en générations, il explore encore et toujours la vie des descendants des membres de la Garde Suisse du Vice-Légat, jusqu'à nos jours. Mais la pudeur empêche Jacques Michel de s'adresser à ses contemporains, par crainte d'être indiscret. Que l'on soit ou non descendant d'un garde Suisse d'Avignon, le livre de Jacques Michel constitue un précieux témoignage, superbement édité et illustré.

Avignon et ses Suisses, de Jacques Michel, composé et mis en page par Lion Compo.

Louis Cantin, directeur de théâtre

Charles Cantin quitte Estavayer-le-Lac en 1688, à l'âge de 33 ans, pour rejoindre la Garde Suisse du Vice-Légat d'Avignon. Il épouse une jeune Avignonnaise, Brigitte Robertet. De leur union naissent huit enfants, dont trois meurent en bas âge. Ce chiffre est relativement faible par rapport à ce qui pouvait se produire dans la plupart des familles, où seuls deux ou trois enfants atteignaient l'âge adulte.

Près de deux siècles plus tard, son arrière-arrière petit-fils allait devenir un illustre directeur de théâtre. Louis Cantin, né au Thor en 1821, commence sa carrière à Avignon, en tant qu'employé à la préfecture. C'est une déclaration de naissance qui livre ces informations. Une petite fille, Caroline-Louise, est née de la liaison qu'il a eue avec une jeune modiste. Plus tard, on retrouve Louis Cantin à Paris lorsqu'il déclare une autre naissance, encore une petite fille dont la mère n'est pas désignée ! Il exerce maintenant la profession d'artiste musicien, violoniste très exactement, et semble mener joyeuse vie. En 1854, il se range et convole en justes noces



avec Léonide Lemerle, à la mairie du 2ème arrondissement.

Brillant musicien, Louis Cantin dirige également des orchestres, mais un accident va l'obliger à changer de profession. Il perd un doigt à la suite de l'explosion d'une arme à feu ; plus question de manier l'archet. Il ouvre alors un cabinet d'affaires, activité peu artistique mais lucrative, qui le conduira curieusement au monde du spectacle. Amené à traiter la liquidation du théâtre des Folies dramatiques, Louis Cantin ne peut résister. Il se

présente pour prendre la succession du directeur, renvoyé par les actionnaires, et obtient facilement leur confiance. On est au lendemain de la guerre de 1870, et Louis Cantin va donner aux Parisiens les divertissements qu'ils attendent. Au début de l'année 1873, il monte *La fille de Madame Angot*, opérette de Charles Lecocq. Le succès est considérable puisque le spectacle dépasse les deux cents représentations.

De réussites en triomphes, Louis Cantin s'affirme comme un directeur heureux dans ses choix. En 1880, il reprend les Bouffes Parisiens, succédant cette fois à Offenbach. Cantin relève brillamment le défi avec *La Mascotte*, opérette d'Edmond Audran, qui tient l'affiche pour plus de trois cents représentations. Bon gestionnaire, « programmeur » inspiré, Louis Cantin s'illustre également par ses qualités humaines. Ainsi, il porte secours au grand comédien Frédéric Lemaître quand celui-ci, âgé et désargenté, ne peut plus payer son loyer.

Louis Cantin prend sa retraite en 1885, et se retire à Antibes où il meurt le 11 avril 1893, à l'âge de 72 ans.